



LA FGAAC-CFDT A ÉTÉ REÇUE DANS LE CADRE DE SA DCI NATIONALE DÉPOSÉE LE 20 NOVEMBRE À VOYAGEURS :

Lors de la commission de suivi de l'accord temps de travail du 10 avril 2025 et face au désaccord de fond sur le volume et la fréquence des modifications de commande, la FGAAC-CFDT a obtenu la mise en oeuvre d'un audit externe !

La restitution de cet audit a eu lieu le 13 novembre. Celui-ci est venu confirmer les alertes émises par la FGAAC-CFDT depuis de nombreux mois ! La Direction a présenté lors de cette réunion le contenu du plan d'action hors-sol et inacceptable qu'elle souhaitait engager à l'issue de cet audit !

La Direction avait indiqué le 13 novembre que ce plan d'actions n'était pas modifiable et que cette réunion de restitution de l'audit était conclusive. La FGAAC-CFDT a déposé une DCI le 20 novembre pour exiger la mise en oeuvre d'actions qui soient engageantes et concrètes pour les ADC ! ☹️☹️☹️

SUITE À CETTE DCI, LA DIRECTION REVIENT EN ARRIÈRE ET UNE TABLE RONDE SERA ORGANISÉE EN JANVIER 2026 AVEC TOUTES LES ACTIVITÉS !

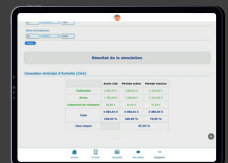
DCI FGAAC-CFDT SUR LA COMMANDE DES ADC : LA DIRECTION DE VOYAGEURS FAIT MACHINE ARRIÈRE !

1885-2025, DEPUIS 140 ANS LA FGAAC-CFDT DÉFEND ET INFORME LES CONDUCTEURS...

Mon syndicat professionnel en direct sur mon téléphone ou ma tablette !



Actus
Infos
Contacts



Accès aux simulateurs
CAA et mutuelle



Téléchargez gratuitement l'application



LE PLAN D'ACTION HORS-SOL PRÉSENTÉ LE 13 NOVEMBRE ÉTAIT À L'ORIGINE DÉFINITIF ! LA FGAAC-CFDT A FAIT BOUGER LES LIGNES ET UNE TABLE RONDE AURA LIEU EN JANVIER 2026 !

➔ L'AUDIT A MIS EN LUMIÈRE DES ÉLÉMENTS TRÈS IMPORTANTS :

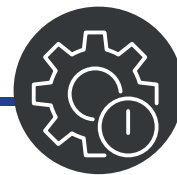
- ➔ L'importance de la stabilité des horaires et la prise en compte des contraintes personnelles comme facteur majeur en matière de bien-être au travail ;
- ➔ Un volume très important de JS modifiées avec 1/3 des journées impactées et 79% d'ADC interrogés par l'audit déclarent avoir eu 2 JS ou plus modifiées sur le mois de juin ;
- ➔ Une multiplication des notifications qui complexifie la priorisation des informations ;
- ➔ Une demande très forte des ADC d'être informés plus tôt et de bénéficier de délais de réponses plus courts par rapport à leur demande de congés ;
- ➔ L'absence d'indicateurs permettant d'assurer un suivi réel des taux d'acceptation et du délai de traitement des congés isolés ainsi que du volume et de la fréquence des modifications de commande ;
- ➔ Une attente extrêmement forte des ADC pour une proximité des services de commande mais également une préférence très marquée pour un mode de commande oral plutôt que pour des commandes par SMS ou par mail.

➔ LA FGAAC-CFDT REVENDIQUE UN PLAN D'ACTION ENGAGEANT ET CONCRET :



UN VÉRITABLE RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL ET DE L'IMC :

➔ La Direction doit cesser les déclarations d'intention et effectuer des contrôles réguliers et partagés avec les représentants du personnel du respect de la réglementation du travail !



DES ENGAGEMENTS CONCRETS SUR LA RÉDUCTION DU NOMBRE DE JS MODIFIÉES, NR ET MH :

➔ Les diagnostics de l'audit mettent en avant un volume très important de JS modifiées. La Direction doit s'engager sur des objectifs de réduction des modifications de commande !



AMÉLIORER LES DÉLAIS DE TRAITEMENT ET DE RÉPONSE AUX DEMANDES DE CONGÉS DES ADC :

➔ Les délais de traitement et de réponse aux demandes de congés sont trop longs et la Direction doit s'engager sur des objectifs clairs permettant d'améliorer les taux d'attribution !



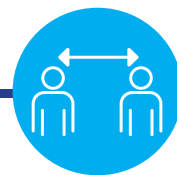
REVOIR LES TEMPS FORFAITAIRES ET DÉFINIR UNE PROCÉDURE POUR LES FAIRE ÉVOLUER :

➔ Les temps forfaitaires prévus pour effectuer les différentes tâches commandées dans la JS ne sont pas toujours suffisants. Ils doivent être recalculés et mis à jour régulièrement !



DÉCOMPTER LE TEMPS DE TRAJET POUR SE RENDRE SUR LES LIEUX DE COUCHAGE ÉLOIGNÉS :

➔ Pour la FGAAC-CFDT, il est illégal de ne pas décompter le temps de trajet pour se rendre sur un lieu de couchage éloigné ! La Direction doit revoir sa position rapidement !



REDONNER PLUS DE PROXIMITÉ AUX SERVICES DE COMMANDE AVEC LES ADC :

➔ Les ADC sont attachés à la proximité des services de commande et la Direction doit revoir les organisations des bureaux de commande et remettre des GM sur le terrain !